

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 48 (1968)  
**Heft:** 3: 1918-1968 cinquantaire de la Chambre de commerce suisse en France

**Artikel:** Le rôle des Chambres de commerce suisses à l'étranger aujourd'hui et demain  
**Autor:** Bühler, Rolf  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888023>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le rôle des Chambres de commerce suisses à l'étranger aujourd'hui et demain



Dr. Rolf BÜHLER

*Président de l'Union des Chambres  
de commerce suisses à l'étranger*

Le Jubilé de la Chambre de commerce suisse en France me donne l'occasion de présenter quelques réflexions sur l'action que les Chambres de commerce suisses à l'étranger ont déployée jusqu'ici, ainsi que sur les tâches qui les attendent. Il convient de souligner que toutes les Chambres de commerce suisses à l'étranger sont des organisations relevant de l'économie privée qui couvrent elles-mêmes leurs besoins, sans le moindre subsidie de l'État. Leurs ressources financières proviennent des cotisations de leurs membres qui se recrutent, en Suisse comme dans les pays hôtes, dans les milieux du commerce et de l'industrie, ainsi que de redevances perçues en contrepartie de certaines prestations spécifiques. Les Chambres de commerce des autres pays bénéficient sans exception d'une aide officielle.

Ce sont les circonstances économiques et politiques précaires régnant pendant et après la première guerre mondiale qui sont à l'origine de la création de la plupart des Chambres de commerce suisses à l'étranger. Des initiatives privées ont ainsi fondé à cette époque des Chambres de commerce en France, en Italie, en Autriche, en Argentine, au Brésil et en Hollande. Seule la Chambre de commerce pour la Belgique et le Luxembourg existait depuis 1898 déjà.

Leurs principales activités ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Au nombre de leurs tâches, il faut citer la recherche et la diffusion d'informations relatives aux problèmes d'actualité qui préoccupent le pays hôte et la Suisse, aux prescriptions régissant le commerce extérieur, aux questions douanières, à la valeur de la clientèle ainsi qu'aux possibilités de contacts avec d'éventuels ache-

teurs, etc. Elles conseillent leurs membres et les personnes intéressées quant au choix de représentants lors de la fondation d'entreprises, en matière juridique et fiscale, lorsqu'il s'agit de passer des contrats de licences, ainsi que dans le domaine de la publicité de vente. Elles fournissent également des renseignements sur les conditions de participation aux foires et expositions. L'organisation de conférences, de colloques, de visites d'usines, de semaines de publicité en faveur des produits suisses, etc., relève de leur activité générale de propagande. Elles transmettent également à leurs membres des données statistiques régulières touchant les exportations, les importations, la production et la consommation, et s'adressent à un large public en éditant des bulletins périodiques. Cette activité extrêmement diversifiée exige un personnel très spécialisé et des relations harmonieuses à créer et à maintenir avec toutes les autorités et organes officiels du pays de résidence, ainsi qu'avec les organisations économiques suisses.

Je profite de l'occasion pour remercier ici la Chambre de commerce suisse en France pour la fructueuse activité qu'elle mène depuis des décennies. Les services qu'elle a rendus et à l'économie suisse et à l'économie française, surtout pendant la période troublée de la deuxième guerre mondiale, ont été nombreux et précieux. On ne les oubliera pas. Lors des grèves de mai 1968 également, elle s'est mise avec succès à la disposition des entreprises françaises et suisses pour les aider à surmonter leurs difficultés et *pour acheminer leur courrier.*

La libéralisation du commerce international souhaitée depuis longtemps et qui se réalise progressivement depuis une dizaine d'années, a placé les Chambres de commerce suisses à l'étranger devant de nouvelles tâches. Les partenaires commerciaux peuvent aujourd'hui organiser directement leurs relations mutuelles, leurs livraisons et leurs paiements. Conséquence de la limitation continuelle des interventions de l'État, l'activité des Chambres de commerce suisses à l'étranger se trouve restreinte à maints égards et rendue partiellement superflue. Ainsi la question se pose-t-elle de savoir de quelle façon elles pourront, actuellement déjà et à l'avenir, continuer à se rendre utiles aux entreprises et aux autorités.

La rapide évolution technique et la prospérité croissante que connaissent tous les pays créent constamment de nouveaux besoins. L'analyse de la demande en biens et services nécessite l'extension des organes commerciaux et d'informations, ces dernières devant être rapides et sûres. Les renseignements fournis sont particulièrement appréciés quand, dépassant un caractère général, ils apportent des réponses détaillées aux questions touchant directement la pratique économique. Les Chambres de

commerce connaissent à fond l'évolution économique du pays où elles se trouvent. Suivant constamment l'évolution du marché, elles sont bien placées pour fournir aux exportateurs suisses et à leurs associations des indications sur les débouchés que peuvent trouver de nouveaux produits. Pour autant que les Chambres de commerce se consacrent essentiellement à l'étude des réalités économiques, elles peuvent, dans le domaine commercial, rendre, actuellement et à l'avenir, des services extrêmement appréciables aux producteurs et à leur clientèle. Toutefois, cela impose beaucoup de travail de détail ainsi qu'une organisation rationnelle de la situation actuelle en matière de personnel. Il me semble indiqué d'examiner les propositions suivantes : Dans le but de mieux connaître les besoins pratiques de l'économie, les Chambres de commerce devraient mettre régulièrement sur pied, dans les villes principales, des *séminaires* auxquels seraient invités les membres et les milieux intéressés du commerce et de l'industrie. Les visites que les représentants des Chambres de commerce peuvent rendre aux entreprises et aux associations membres, aussi bien dans le pays hôte qu'en Suisse, constituent un des meilleurs moyens d'échanger des expériences et de mettre le doigt sur de nouveaux problèmes. En d'autres termes, les tâches à accomplir ne peuvent pas l'être seulement dans les bureaux des Chambres de commerce, mais elles exigent des *contacts personnels vivants et réguliers* avec les producteurs, les clients et les banques.

On se trouve souvent en présence de demandes touchant des études de marchés à mener sur tel ou tel produits. Dans ce domaine aussi, les Chambres de commerce peuvent offrir d'utiles services, soit en menant elles-mêmes des études de ce genre, soit en établissant les données de base nécessaires, soit en en chargeant les firmes spécialisées au cas où ce genre de travaux dépasserait leurs possibilités. Il serait heureux que les entreprises commerciales et industrielles fassent un plus grand usage de ce genre de prestations dont les Chambres de commerce peuvent se charger.

Les informations que les Chambres de commerce mettent à disposition des ambassades et consulats suisses, ainsi que de l'Office suisse d'expansion commerciale, ont une grande valeur. Ces renseignements qui touchent de près la pratique permettent de se faire une idée des tendances et des conceptions qui ont cours dans le pays hôte. A ce propos, je voudrais formuler un vœu qui me tient fort à cœur : qu'à l'avenir, des représentants des Chambres de commerce suisses à l'étranger puissent faire partie, à titre d'experts avec voix consultative, des délégations suisses qui négocient les conventions internationales touchant les questions économiques, doua-

nières, fiscales (double imposition), etc. Grâce à leur connaissance intime des besoins de l'économie, elles sont certainement toutes désignées pour apporter leur appui aux autorités lors de telles négociations.

Autre domaine nouveau où l'activité des Chambres de commerce suisses pourrait se développer : l'information régulière de notre pays et de ses industries sur les diverses lois, décisions et règlements d'application mis en vigueur dans les différents blocs économiques. Dans les six pays de la C.E.E., on ne trouve pas moins de quatre Chambres de commerce suisses; il devrait leur être possible, en publiant un bulletin, de renseigner les personnes intéressées sur le flot des dispositions souvent complexes qu'une entreprise ne peut plus maîtriser à elle seule. En étroite collaboration avec la mission suisse auprès des autorités de Bruxelles, une telle information devrait être réalisable. Les Chambres de commerce suisses en Argentine et au Brésil pourraient se charger de tâches analogues auprès de l'A.L.E.L.A.

Les Chambres de commerce suisses à l'étranger poursuivent des activités extrêmement variées selon les pays où elles se trouvent. En plus de celles dont il a été déjà question, on peut citer l'organisation de conférences où des personnalités de premier plan, venant du pays hôte ou de Suisse, sont appelées à prendre la parole. Les thèmes traités touchent l'actualité politique et économique. De telles manifestations offrent des occasions bienvenues d'approfondir les contacts entre chefs d'entreprises et autorités et de développer la compréhension mutuelle. Il est difficile de dire, vu les très nombreuses conférences internationales, symposiums, réunions d'associations spécialisées, si ces efforts de relations publiques doivent être étendus. Il conviendrait peut-être d'examiner si, dans cette perspective, une rencontre avec les organisations économiques ou les universités du pays hôte pourrait être judicieuse. Des discussions mises sur pied avec les étudiants ou les cadres moyens des entreprises commerciales et industrielles créent aussi de précieuses occasions de renseigner les futurs dirigeants de l'économie sur les prestations offertes par le partenaire suisse et sur l'évolution qu'ont connue jusqu'ici les relations entre les deux pays.

J'en arrive ainsi à la question de missions de goodwill. En général, on néglige trop le rôle que les Chambres de

commerce suisses à l'étranger jouent en faveur de l'image qu'on se fait de notre pays dans le monde. Les entreprises privées font de la propagande pour les produits qu'elles fabriquent ou qu'elles distribuent; les associations et les sociétés du secteur tertiaire ne font connaître que leurs propres institutions. Les grands pays mènent une propagande généreuse, par l'intermédiaire des Chambres de commerce qu'ils subventionnent, en faveur de leurs biens et services, tandis que les autorités suisses manifestent plutôt, en pareil cas, une réserve traditionnelle.

De nombreux efforts sont ainsi déployés pour faire connaître à l'étranger ce que la Suisse offre dans les domaines de la culture, du tourisme, du commerce et de l'industrie. Les diverses institutions qui s'en occupent font du bon travail chacune dans son secteur. Mais il faut souhaiter que s'instaurent une plus étroite collaboration entre ces institutions et une coordination plus poussée de tous les efforts destinés à donner à l'étranger une idée réelle de la Suisse actuelle. La participation des Chambres de commerce suisses à l'étranger pourrait contribuer à donner davantage ce caractère à « l'image de la Suisse à l'étranger » qui aujourd'hui est souvent critiquée.

Il faut insister sur le fait que les sept Chambres de commerce suisses à l'étranger sont nées de l'initiative privée. Encore aujourd'hui, elles poursuivent leurs activités grâce à l'appui exclusif de l'économie privée. Aussi voudrais-je adresser ici de sincères remerciements à tous leurs promoteurs. Il s'agit souvent d'entreprises suisses qui, grâce à leur propre organisation mondiale de filiales et de représentations, sont admirablement renseignées sur les conditions qui règnent à l'étranger, de telle sorte qu'elles n'ont pas un besoin formel des conseils des Chambres de commerce. Néanmoins, elles continuent à déléguer leurs meilleurs collaborateurs de l'étranger dans les conseils des Chambres de commerce et soutiennent en outre celles-ci par de généreuses prestations financières. Les Chambres de commerce suisses à l'étranger se sentent donc obligées d'adapter les services qu'elles offrent aux exigences de l'économie moderne. Puisse cette collaboration entre l'économie privée et les Chambres de commerce suisses à l'étranger se poursuivre à l'avenir afin de maintenir et d'améliorer encore la bonne réputation dont la petite Suisse et ses prestations jouissent dans les nations amies.